

FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : BLU 44AB

Pays : Etats-Unis

Type : Anti personnel

Action : Locale

Destination : Réelle

Mode de pose : Dispersable



DESCRIPTION SOMMAIRE :

- Mine dispersable caractérisée par sa forme de "dent de requin". Elle est aussi appelée "dent de dragon".
- Cette mine est équipée d'un dispositif d'autodestruction basé sur 60 jours.
- Elle est divisée en trois parties :
 - un allumeur central,
 - une partie contenant la charge d'explosif liquide
 - une ailette de stabilisation.
- Le corps de la mine est en matière plastique de couleur vert olive, sable ou camouflée.
- Le levier d'armement est anodisé et de couleur jaune.
- Pression de fonctionnement de l'ordre de 10 à 15Kg.
- Masse totale de la mine : inconnue.
- Efficacité : provoque l'amputation traumatique du membre qui l'a actionnée.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

- Au largage, le levier d'armement et le système de retenue du piston sont éjectés ce qui libère le passage entre les deux compartiments.
- L'ailette de stabilisation fait tourner la mine dans l'air permettant ainsi aux deux liquides contenus dans la mine de se mélanger.
- Une fois au sol, lorsqu'une pression sera exercée sur la mine, elle fera se déplacer une bague coulissante.
- Les billes de retenue du percuteur seront alors chassées latéralement, le percuteur sera projeté sur l'amorce-détonateur et fera exploser la charge principale (9g).

Fonctionnement de l'autodestruction :

- Une capsule de borohydrure sera peu à peu dissoute par le liquide explosif en produisant de l'hydrogène. Ce gaz ainsi produit élèvera la pression interne et agira comme si une pression extérieure était appliquée à la mine. Cette pression, liée à la réaction chimique, entrainera à terme un fonctionnement normal de l'allumeur. La mine s'autodétruit ainsi 60 jours après son largage.

DESAMORCAGE ou NEUTRALISATION - DESTRUCTION :

Désamorçage :

- cette mine ne peut être neutralisée.

Destruction :

- Avant le délai de 60 jours : détruire ces mines par tir direct au fusil de précision, à distance de sécurité.

- Après le délai de 60 jours : détruire la mine en positionnant une charge de 100g d'explosif au plus près (latéralement) de la charge principale de la mine.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Conditionnement : Mine délivrée par le conteneur CBU 37A contenant 4800 mines BLU 44B ou le conteneur CBU 37AA contenant 4800 mines BLU 44 AB.

- Cette mine s'autodétruit au terme de 60 jours de fonctionnement.

- Autres versions : BLU 43B (l'auto-neutralisation remplace l'autodestruction).

. BLU 44B (l'auto-neutralisation remplace l'autodestruction).

Homologuée le : 24/07/2006 DFD